REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 septembre 2017 à 19 h00

Date de Convocation : 4 septembre 2017 Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 10 :

Présents: AUGIER Céline, BREMOND-DICK Caroline, CHIBOUT Nadia, DUMESTE Mireille, DARGERY Viviane FAURE Jeannine, MEIGNAN Mathias, PEYRON Jean-Pierre, POUTRAIN Michaël, UHRING Fabien;

Excusés représentés : MATHIEU Camille;

Excusés: AVARGUES Marcel, RAVAUTE Daniel, ROUX Frédéric, TIRARD Jean-Pierre;

Procurations: MATHIEU Camille a donné pouvoir à DUMESTE Mireille

Effectif valable: 10 + 1 procurations/15;

Président de séance : DUMESTE Mireille, Maire ;

Secrétaire de séance : MEIGNAN Mathias.

Séance du Conseil Municipal

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2017

Rajout d'un point à l'ordre du jour concernant le projet de travaux de consolidation du prieuré : accord à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. Approbation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes

Madame le Maire expose au conseil que, suite à la loi NOTRe, la Communauté de Commune est pleinement compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien, et la gestion de toutes les zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique - compétence précédemment exercée par la ville d'Apt. La CLECT a ainsi validé l'ajout de charges transférées d'un montant de 24 473 € pour la ville d'APT.

Approbation à l'unanimité (10 voix et 1 procuration pour)

2. Modification des statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien (SEV)

Le Syndicat d'électrification Vauclusien souhaite prendre la compétence optionnelle « éclairage public». Cette compétence est, pour l'instant, exercée par le SIVOM pour le compte des communes de la Communauté de Communes qui sont satisfaites de ce service. Même si cette prise de compétence n'oblige pas les communes membres à transférer cette compétence au Syndicat, le Conseil s'interroge sur la gestion à long

CRCM 20170911 Page 1

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 septembre 2017 à 19 h00

terme de ce service et craint l'influence des choix des grandes communes, dont les intérêts divergent des communes rurales.

Le conseil souhaite reporter la décision : Approbation à l'unanimité du report de la décision (10 voix et 1 procuration pour)

3. Annulation de la délibération 2017-20 du 26 juin 2017 contre l'installation des compteurs communicants dits « linky »

Madame le Maire donne lecture du courrier du Préfet demandant à la commune de retirer la délibération 2017-20 du 26 juin 2017 contre l'installation des compteurs communicants dits « linky ». Elle présente l'ordonnance du juge des référés concernant une autre commune du Vaucluse ayant adopté la même délibération. Madame le Maire propose néanmoins de maintenir la délibération.

Refus de retirer la délibération à l'unanimité (10 voix et 1 procuration pour)

4. Délibération modifiant la délibération 2016-27 du 18 juillet 2016 portant vente de la maison dite de Denis, sise section AL, parcelles 379, 380 et 381

La délibération 2016-27 du 18 juillet 2016 décidait la vente de la maison dite de Denis selon la procédure de gré à gré au plus offrant tout en prévoyant un prix plancher de 70 000 €.

Or, les offres parvenues en mairie à ce jour sont inférieures à ce montant. Afin de ne pas bloquer la vente, Madame le Maire propose de supprimer cette clause tout en espérant qu'une proposition plus élevée soit faite rapidement.

Approbation à la majorité (9 voix et 1 procuration pour, une voix contre (C. Brémond-Dick)

5. Désignation d'un nouveau délégué au Parc naturel régional du Luberon

M. Mathias Meignan, actuel délégué au Parc naturel régional du Luberon, se voit contraint de démissionner suite à son recrutement au sein de cette structure. Mme le Maire annonce que V. Dargery et JP. Peyron se sont portés candidats. V.

Dargery retire sa candidature. Madame le Maire propose de désigner J.P. Peyron.

Approbation à la majorité (9 voix et 1 procuration pour, une voix contre (C. Brémond-Dick)

6. Signature d'une convention avec le Parc naturel régional du Luberon pour l'adhésion au programme CEE/TEPCV

Le programme CEE/TEPCV permet de financer les travaux d'efficacité énergétique. Ces travaux ouvrent droit à des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) que le Parc naturel régional du Luberon peut valoriser. La recette est reversée ensuite aux communes, ce qui permet de récupérer jusqu'à 95% de la dépense. La commune souhaite prendre rang pour finaliser la rénovation de l'éclairage public et l'installation de double vitrage à l'école et dans l'actuelle mairie.

Pour ce faire, Mme le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer la convention avec le PNRL.

CRCM 20170911 Page 2

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 septembre 2017 à 19 h00

Approbation à l'unanimité (10 voix et 1 procuration pour)

7. Délibération validant la convention de gestion avec le Centre de Gestion de Vaucluse et l'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires

Le Centre de Gestion de Vaucluse a lancé un appel d'offre afin de remettre en concurrence l'actuel contrat d'assurance statutaire. La consultation a permis de reconduire l'actuel assureur qui a légèrement baissé ses taux et reste ainsi le plus compétitif.

Approbation à l'unanimité (10 voix et 1 procuration pour)

8. Travaux de consolidation du prieuré : définition du projet et plan de financement Madame le Maire rappelle le projet de jardins partagés autour de l'église du village. L'acquisition des parcelles a rendu la commune propriétaire d'une partie du prieuré. Elle propose d'acquérir la parcelle AL 488 supportant l'autre partie du prieuré où subsiste une belle salle en bon état, d'environ 50 m2. Pour préserver ce bâti ancien et sécuriser l'accès aux jardins tout en mettant en valeur et en rendant accessible la salle voutée, des travaux de consolidation sont nécessaires. D'un montant prévisionnel de 10 000 € HT, ils pourraient être financés par le FDIE (Fonds Départemental d'Intervention pour l'Environnement) à hauteur de 8 000 €.

Approbation à l'unanimité (10 voix et 1 procuration pour)

DECISIONS DU MAIRE, INFORMATIONS AU CONSEIL ET QUESTIONS DIVERSES

- Décision du Maire : la commune a contracté un prêt relais de 100 000 €, au taux de 0.51%, en l'attente du versement des subventions pour la construction de la nouvelle mairie.
- Présentation du projet de reportage sur la construction de la mairie par son réalisateur,
 D. Cling.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h10. Date d'affichage du présent compte rendu : le 19 septembre 2017.

Le Maire,
Mireille Dumeste

CRCM 20170911

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 septembre 2017 à 19 h00

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL dans l'ordre du tableau depuis l'élection du 29 juin 2015 (signature des présents).

1°) DUMESTE Mireille Maire de Viens,

2°) UHRING Fabien

1er Adjoint,

9°) DARGERY Viviane

Conseillère,

3°) TIRARD Jean-Pierre,

2^{ème} Adjoint,

10°) FAURE Jeannine

Conseillère,

4°) CHIBOUT Nadia

3^{ème} Adjointe,

11°) BREMOND-DICK Caroline

Conseillère,

5°) MEIGNAN Mathias

4^{ème} Adjoint,

12°) RAVAUTE Daniel

Conseiller,

6°) ROUX Frédéric

Conseiller,

13°) MATHIEU Camille

Conseillère,

7°) AVARGUES Marcel

Conseiller,

14°) POUTRAIN Michaël

Conseiller,

8°) AUGIER Céline

Conseillère,

15°) PEYRON Jean-Pierre

Conseiller,

CRCM 20170911 Page 4